

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET LE TRAITEMENT  
DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE SAVERNE  
10, rue du Zornhoff 67700 SAVERNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU  
COMITE DIRECTEUR DU 17 DECEMBRE 2024

Membres en exercice : 27

Membres présents : 14

Membres absents excusés : 6

Membres ayant donné procuration : 7

*Etaient présents sous la présidence de M. CREMMEL Joseph, Maire d'Otterswiller et Délégué de la Communauté de Communes du Pays de Saverne, Président du Syndicat :*

CREMMEL Joseph, BURRUS Daniel, DANGELSER Aimé, DOEPPEN Hans, GERARD Daniel, HAEMMERLIN Médéric, HOERTH Jean-Michel, JUNDT Jean-Jacques, KERN Viviane, KOPP Audrey, LEICHTWEIS Samuel, LORENTZ Béatrice, , ROBITZER Georges, SCHNITZLER Nadine,

*Assistait en outre à la séance :*

M. Laurent MARIE, Directeur Général des Services du SMICTOM

Mme Chloé VETTER-SCHMIEDEN, Chargée de Mission Prévention et Déchets du SMICTOM

*Etaient absents ayant donné procuration :*

EICHHOLTZER Michel donnant procuration à CREMMEL Joseph, DORSCHNER Christian donnant procuration à DOPPEN Hans, OBERLE Carine donnant procuration à KOPP Audrey, SCHMITT Claude donnant procuration à Béatrice LORENTZ, SAND Gilbert donnant procuration à LEICHTWEIS Samuel, SCHMITT René donnant procuration à HOERTH Jean-Michel, SPACH Thierry donnant procuration à JUNDT Jean-Jacques,

*Etaient absents excusés :* ESTEVES Christine, FISCHBACH Jean-Marc, HITTINGER Denis, HOLZSCHERER Daniel, HERRMANN Pascal, PUEYO Julien,

*Décision rendue exécutoire compte tenu de :*

- la réception en Sous-Préfecture le :

- la publication en date du :



Le Président :

Joseph CREMMEL

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-067-2567 013 01-2024 1217-982277-DE

## **7- Admissions en non-valeur**

M. le Président soumet au Comité Directeur les demandes d'admissions en non-valeur transmises par la Trésorerie Principale de Saverne, pour poursuites sans effet.

| Exercice | Montant total (€) |
|----------|-------------------|
| 2020     | 40.00             |
| Total    | 40.00             |

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**ACCEPTE** les admissions en non-valeur des titres de recettes concernés pour les montants ci-dessus.

Saverne, le 17 décembre 2024

Pour extrait conforme

Le Président,

Joseph CREMMEL



REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-067-256701301-20241217-982277-DE